



Le petit elzangeois

Dernier « Petit Elzangeois » de l'année. La presse en général, nationale et régionale, ainsi que la télévision, vont nous concocter, chacune à sa façon, un rappel de tous les événements qui se sont passés en 2015, comme chaque fin d'année.

Pour nous, municipalité, c'est la deuxième année du mandat que vous avez bien voulu nous accorder.



Deux priorités ont été les nôtres durant cette période de tensions et de difficultés matérielles :

- * Continuer à tout faire pour que, dans notre petite commune, nous vivions dans la paix, le respect des différences et la solidarité.

- * Elaborer un budget en équilibre, sans augmenter les impôts locaux, et tout en continuant l'investissement qui enrichit notre patrimoine, est toujours notre ligne de conduite. Mais cela devient un véritable exercice d'équilibre qui exige beaucoup d'attention et de rigueur de notre part

Un exemple concret de ces difficultés de gestion peut être fourni par la nécessité qui s'est imposée à nous d'acheter un nou-

veau bus scolaire

Le minibus actuel – 15 places – a montré ces derniers temps de sérieux coups de fatigue. Malgré un âge raisonnable, pour un tel véhicule, 13 ans, et peu de kilomètres, 130 000 km, il a fallu se résoudre et prévoir sa prochaine retraite. Après mûres réflexions, délibérations aux seins du bureau et du conseil municipal, la décision de le remplacer fut votée. Mais au lieu de reprendre le même véhicule, nous nous sommes dirigés vers un autocar d'occasion (pas trop âgé, 6 ans), plus grand, 33 places, moins cher et qui va nous permettre de réaliser 2 rotations au lieu de 4 ! Vous trouverez dans la page suivante sa description, ses caractéristiques et son plan de financement.

Chers amis elzangeois, les adjoints, les conseillers, les membres du CCAS, le personnel administratif et technique et moi-même, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et beaucoup de courage pour affronter 2016, qui comme d'habitude nous offrira, joies et peines, compagnes de toute une vie.

Votre Maire, Guy SOULET



Joyeuses fêtes

INFORMATIONS COMMUNALES

Les décisions du conseil municipal : réunions des 21 août, 17 septembre, 9 octobre, 17 et 30 novembre.

A. Transport : Ayant entendu les explications du maire et du 2ème adjoint responsable de la Régie de Transport de la commune, après délibération, et à l'unanimité des présents, le conseil municipal : (voir page intérieure)

* **décide l'achat** d'un nouveau minibus pour transporter les élèves du village et du lotissement du Hohdorn, au groupe scolaire situé rue de Picardie à la Cité.

* **autorise le maire** à réunir un maximum d'informations sur les conditions d'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion de ce type et à solliciter une subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur.

B. Décision modificative – Budget Primitif- Régie Communale de Transport –

Dépenses article 2156 : plus 15 500,00 €

Recettes article : plus 15 500,00 €

C. Subvention – Budget Primitif - Commune – 2015

Une subvention de 15 500,00 € est votée au profit de la Régie de Transport.

D. Brioches de l'amitié : Pas de subvention.

E. Inscription des chemins de randonnée au PDIPR. (*)



Le Conseil Municipal, vu l'ordonnancement N°200-14 du 18 septembre 2000 du code de l'environnement.

1. Donne un avis favorable à l'ensemble du plan présenté sur les documents cartographiques ci-joints.

2. Autorise la pose de jalonnements permanents du chemin à l'aide du balisage de la signalétique homologuée.

3. S'engage à veiller au maintien des équipements de signalisation de l'itinéraire.

4. Demande au Conseil Général de la Moselle d'inscrire au Plan départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées, les chemins ruraux et sentiers communaux listés ci-dessous et répertoriés sur les cartes et les tableaux joints.

5. S'engage à ne pas aliéner l'emprise des chemins ruraux et sentiers communaux inscrits en cas de nécessité d'aliénation d'un chemin rural ou d'un sentier communal inscrit au plan, à informer Moselle Tourisme et à lui proposer un itinéraire de substitution qui doit être approprié à la randonnée et à ne pas allonger le parcours de manière excessive ou de diminuer sensiblement la qualité des paysages traversés. Toute opération publique d'aménagement doit également respecter ce maintien ou cette continuité.

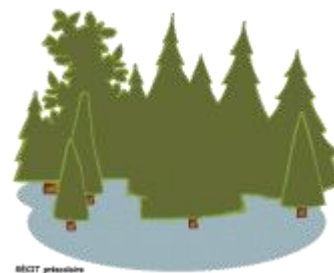
6. S'engage à interdire la coupure des chemins par des clôtures.

(*) Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées.

F. Forêt communale

Les propositions de l'O.N.F. pour l'année 2016, ont été acceptées :

- Une coupe sur la parcelle 1 pour des prévisions de 65 m3 de bois d'œuvre et 120 st de bois de chauffage.
- Le prix du stère est fixé à 12 € (par 11 voix pour et une contre)
- Les candidats au bois de chauffage doivent se faire inscrire en mairie



08/02/2016

G. Participation aux frais de la classe de neige

Deux classes et demie participent. Décision du conseil : une subvention de 65 € par enfant est votée (11 voix pour et 1 abstention)

H. Matériel informatique

L'assemblée a décidé l'achat d'un ordinateur pour l'Association Sportive et Culturelle d'Elzange

I. Saint Nicolas : chaque élève du groupe scolaire recevra un livre choisi par les enseignants, offert par la commune et un sachet de friandises offert par l'A.S.S.E.

J. Intercommunalité

L'assemblée a donné un avis favorable au projet des nouveaux statuts de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan (C.C.A.M.)

K. Recensement de la population

Il aura lieu début de l'année prochaine, en janvier et février. Pour cela le conseil a créé deux emplois d'agents recenseurs, qui seront nommés par le maire et choisi un coordonnateur, en l'occurrence la Directrice Générale des Services, Laurence Hann.

L. Etat d'urgence – renforcement du plan vigipirate

Des affiches seront apposées devant l'école. Il est demandé aux parents de ne pas stationner près du trottoir de l'établissement.

M. Chasse communale

Il est décidé d'acheter un logiciel « chasse » qui sera compatible avec les services du Trésor. Le montant de l'achat et l'hébergement annuel de ce logiciel, seront prélevés sur le montant de la répartition du produit de la location de la chasse chaque année.

Recensement 2016

En 2016, la population d'Elzange est concernée par la campagne de recensement et votre participation est essentielle.
C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

La collecte se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016. Vous pourrez répondre en utilisant des questionnaires papier ou par internet, dans les deux cas vos réponses resteront confidentielles.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur, en l'occurrence Mme Myriam TESSARI ou M. Gilbert MONELLE qui seront munis d'une carte officielle et tenus au secret professionnel.
Merci de réserver le meilleur accueil à ces deux personnes.





Manifestations prévues pour l'année 2016.

1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Janvier	Juillet
Le 08 à 19.00 h vœux de la municipalité	Le 09 : fête familiale
Les 16 et 23 : fêtes familiales	Le 14 : fête nationale
Février	Août
Le 06 : fête familiale	Le 06 : 1 ^{er} jour de la fête patronale –A.S.C.E. -
Le 20 : soirée moules-frites – A.S.C.E. -	Le 07 : 2 ^{ème} jour de la fête patronale-A.S.C.E.
Le 27 : soirée belote – A.S.S.E. -	Le 28 : fête familiale
Mars	Septembre
Le 05 : fête familiale	
Le 12 : repas du conseil de Fabrique d'Inglange	
Le 18 : conférence sur l'Ecole- M.Kiffer Jean	
Le 19 : soirée théâtrale – Les Raoudis -	
Avril	Octobre
Le 02 : repas créole – A.S.S.E. –	Le 01 : soirée A.S.C.E.
Le 09 : repas des anciens de Valmestroff	
Le 16 : fête familiale	
Le 23 : soirée théâtrale – troupe Sierck –	
Le 30 : concert – Ecole de musique de Yutz -	Le 28 : soirée familiale
Mai	Novembre
Le 05 : Marche – Elan Kobehen -	Le 05 : soirée « vétérans » foot
Le 07 : cérémonie patriotique -	Le 10 : cérémonie patriotique -
Le 08 : fête familiale	Le 13 : repas des anciens d'Elzange CCAS Cne.
Le 21 : fête familiale	Le 19 : soirée Beaujolais
Le 28 ou 29 : concert –Groupe de Yutz –	
Juin	Décembre
Le 24 : A.G. de l'A.S.C.E au stade	Le 03 : Téléthon - passage équipe Fameck
Le 25 : fête scolaire au groupe Maginot	Le 04 : Téléthon – Gymnastes elzangeoises -
	Le 10 : loto de Noël – A.E.F. -
	Le 31 : Soirée St. Sylvestre – A.S.C.E. -

En jaune : occupation de l'Espace Socioculturel

VOUS DEVEZ LE SAVOIR

- Collecte des « encombrants » en 2016, 1 fois par trimestre : vendredi 4 mars - vendredi 10 juin – vendredi 16 septembre – vendredi 9 décembre –
- Vous êtes invités aux vœux : vendredi 8 janvier à 19 h à l'espace socioculturel.
- Arrêté préfectoral n°2015 – 172 – CAB-POLE SECURITE- du 10 décembre 2015.
*Article 2 « toute acquisition, cession, transport, vente ou utilisation d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques quelle qu'en soit la catégorie est **interdit pour les particuliers du 10 décembre 2015 au 15 janvier 2016.** »*

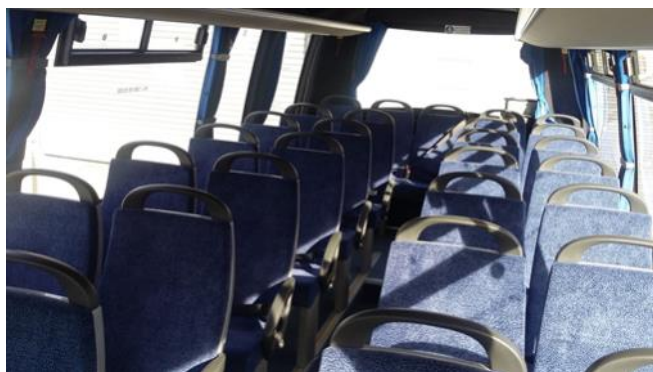
Rappel : pour contacter la mairie : 03 82 59 64 00 – fax 03 82 59 64 01 –
mairie.elzange@wanadoo.fr – le secrétariat est ouvert au public lundi et vendredi de 17h à 19h

Acquisition d'un nouvel autocar



Photo prise le 16 novembre chez le vendeur à Saint Génis Laval – 69230 – à côté de Lyon, où 2 adjoints, le maire et un « conseiller technique », autocariste chef d'entreprise à Obernaumen, étaient allés « choisir » un des véhicules vus sur internet.

Après essai, visite du moteur, de la carrosserie, des papiers officiels, réflexion, discussion...ce fut celui-là qui nous a semblé être le plus adapté, à nos besoins.



Prix H.T. 45 900,00 € -T.T.C. 55 080,00 €

Plan de financement :

- 35 580,00 € budget Régie de Transport, somme prise sur la partie « amortissement »
- 15 500,00 € subvention de la commune
- 4 000,00 € subvention de l'Etat.
- 55 080,00 € Total

Le constructeur est IVECO (Fiat), le carrossier est espagnol « Indcar S.A. » Le modèle : WING 2. Il est aménagé « bus scolaire ». Il a un moteur diesel IVECO 3L TD.

Son compteur marque 125 500 km – Nombre de places : 33 places assises plus le conducteur. Les ceintures de sécurité sont équipées de 3 ou 2 points suivant l'emplacement. Il possède la climatisation et tous les asservissements nécessaires et conformes à la législation en vigueur Norme EURO 5 (anti-pollution) . La montée se fait par une porte électrique, à l'avant. Une porte de secours se trouve à l'arrière. Il mesure 8,50 m de long et 2,4 m de large.





UNE NOUVELLE SALLE À LA BIBLIOTHÈQUE.

Les « dames de la bibliothèque », devenant de plus en plus inventives en production d'événements, il a fallu ajouter une salle. Celle-ci est réservée, en priorité, aux « petites oreilles » de 6 mois à 3 ans. Mais souvent les mamans, mamies, grands frères...sont également admis !

L'équipe technique municipale, Damien et Laurent, ont remis à neuf ce local avec des peintures chatoyantes. Le mobilier, bien que modeste, mais choisi avec goût par les responsables, est adapté aux jeunes « lecteurs ».

Un théâtre de marionnettes « fait-maison », ainsi qu'un « bitaï », théâtre miniature japonais, fabriqué par Gilbert, un des hommes de ces dames, trônent en permanence au bout d'un joli chemin dessiné sur un tapis !!



Actuellement la bibliothèque a revêtu ses parures de Noël à la grande joie des petits et des grands.

Mercredi 16 décembre, en fin de matinée, les bébés lecteurs ont inauguré leur nouvelle salle, et ont écouté les voix mélodieuses d'Anne-Marie et de Marie-Jeanne, qui leur ont dévoilé des petites histoires et chansons de Noël. Dans l'après-midi, ils ont eu droit à un goûter.



Mardi 22 décembre, cette fois-ci pour tout public, à l'Espace Socioculturel, de 15 à 16 h on pourra écouter « Zélie et les Zorglobules » par les conteuses Joanna Bertrand et Audrey Lebastard. Puis dégustation de gaufres, crêpes, chocolat chaud et jus de pommes chaud, suivi d'un atelier origami de Noël ainsi que des jeux de société.



Le marché de Noël de l'A.S.S.E.



Le nouveau comité de l'Association Sportive et Socio-éducative – A.S.S.E. – du groupe scolaire Maginot, Myriam, la présidente, en tête, avait installé le marché de Noël sous le préau et dans le local de l'association.



On pouvait tout le long de ce samedi, se fournir en petits cadeaux et surtout en friandises en préparation de la prochaine visite de l'ami de Saint Nicolas, le bon papa Noël.



On a pu également trouver gants, bonnets, anoraks, à des prix imbattables en vue de la classe de neige. Bien entendu, le bénéfice servira à participer aux différentes activités de nos écoliers.

Le patron des écoliers visite Maginot.

Profitant d'une température inhabituelle en décembre, Saint Nicolas a parcouru le groupe scolaire Maginot, visitant chaque classe. Tous les élèves avaient préparé cette rencontre : à la maternelle, on dansait, chez les "grands" de l'élémentaire, on reproduisait la légende du grand saint, et partout ce patron préféré des enfants était accueilli en chansons, traduites en plusieurs langues.



Au C.E.



On a dansé pour Saint Nicolas



**Les parents
à la maternelle**



Au C.P.



**Groupe Maternel
Avec
Saint Nicolas**



Au C.M.



Cérémonie patriotique Commémoration de l'armistice de 1918.



C'est le dix novembre, à la tombée de la nuit, que les élèves du groupe scolaire Maginot, accompagnés de leurs enseignants, ont participé activement à la cérémonie commémorant la fin des combats de la « Grande Guerre ». Après avoir appelé les noms des 5 victimes elzangeoises de ce conflit, ils ont déposé une flamme sur la première marche du monument aux



morts. Auparavant le 1^{er} magistrat avait pris la parole pour rappeler le pourquoi de ce rassemblement :
« Aujourd'hui ou demain, dans toutes les communes de France, devant chaque monument aux morts, on se recueillera quelques instants.

Quelques minutes prises sur notre emploi du temps, sur notre journée de congé, pour se rappeler qu'il y a bientôt un siècle, 97 ans exactement, le matin du 11 novembre, à 5.15 h, des généraux allemands, français et alliés, décidaient, **enfin**, de donner l'ordre d'arrêter les combats qui avaient duré 4 longues années, et au cours desquels sur 8 millions de jeunes soldats mobilisés, plus de 2 millions ne revirent jamais le clocher de leur village natal, et 4 millions qui ne survécurent qu'après avoir subi de graves blessures, à leurs corps mai aussi à leur moral : « cassé, coupé, marqué, la chair abîmée, quand ils n'étaient pas gravement mutilés », ne pouvant plus reprendre leur travail, et souvent incompris de leurs proches...



Notre petite commune, qui ne comptait alors qu'une centaine d'habitants, a payé sa part du sacrifice, puisque 5 très jeunes Elzangeois, (dont les noms vont être cités par notre jeunesse, afin qu'ils ne disparaissent pas de la mémoire collective), donc 5 jeunes Elzangeois, sont morts au combat durant cette terrible guerre.

Rappelons-nous également, que cette date, marque le retour de l'Alsace et de la Moselle, donc d'Elzange, à la France.

Ayons également, une pensée pour toutes les victimes de tous les combats.

Tous ces souvenirs devraient inciter les générations futures, au devoir de mémoire, au devoir de vigilance, spécialement en cette période de troubles, comme au devoir d'humanité. »

Les drapeaux, la délégation de la 10^{ème} Cie jumelée avec la commune, les pompiers, les anciens combattants et surtout une importante participation de la population locale, ont rehaussé cette émouvante cérémonie.



Quantité et haute qualité chez les lauréats.

L'année 2015 fera date, chez notre jeunesse studieuse. Treize jeunes Elzangeois, dont 5 filles, ont obtenu le fameux baccalauréat, porte indispensable pour passer dans l'enseignement supérieur. Parmi eux, deux se sont distingués en décrochant la plus haute distinction : Yanis HAMAMA, 17 ans, mention Très Bien, Série C, avec félicitations du jury et admission à la prestigieuse « école » parisienne de Sciences-Po., qu'il fréquente depuis la rentrée de septembre dernier. Son copain, John STACCIONI, lui aussi a décroché la mention Très Bien, Série E.S. Il a intégré l'I.U.T. de Metz en « Technique de commerce ».

Voici les autres lauréats, eux aussi méritants et continuant leurs études en faculté ou dans une grande école: Maeva CAVAIOTTI – Laura GONCALVES – Lucas GRADOS – Medy HAMAMA – Yan KNIPPER – Jérôme LAUER – Pauline SABATIER – Céline TRIOLE – Matthieu VEIDIG – Manon WALLE-RICH – Alan ZECH –

Mais pour arriver au bac, il faut avoir fréquenté auparavant le collège. Le brevet qui « couronne » la fin de cette période, a été obtenu par 10 adolescents elzangeois : Thomas BLANCHET – Justin DA CRUZ – Char-

lotte DEMENUS – Vincent EVRARD – Léo GANGLOFF – Jordan H'LAVNICKA – Morgane HINSCHBERGER – Vivien KLOPFENSTEIN – Emilie LEYK – Alexandre ZECH – qui toutes et tous ont intégré le lycée.

On ne peut qu'être fiers de ces excellents résultats et souhaiter « bon vent » à nos jeunes qui nous font présager un avenir serein. Bravo. Ils ont été félicités et récompensés par la municipalité, le 11 novembre, devant leurs aînés dans l'Espace Socioculturel.



Les séniors envahissent l'Espace Socioculturel !

Cette année c'est en ce jour férié du 11 novembre, que le Centre Communal d'Action Sociale et la municipalité, avaient choisi de fêter les séniors de la commune. Ils étaient 91 à avoir répondu à cette invitation. L'abbé Leszek, curé modérateur, heureux de retrouver ses paroissiens, avait accepté de bouleverser son emploi du temps afin d'assister à cet après-midi festif.

Accueillis dans la salle de l'Espace Socioculturel, récemment inaugurée et magnifiquement décorée, les anciens ont passé un après-midi de convivialité : occasion de se retrouver, de partager les dernières nouvelles, de se rappeler « le bon vieux temps » !

Après le mot de bienvenue du premier magistrat et la minute du souvenir pour les défunts de l'année, les membres du CCAS, au complet, se sont mis au service de leurs aînés et leur ont servi un repas de fête concocté par le fidèle Vincent. Et pour ne pas gêner les discussions nombreuses et chaleureuses des convives, Jean-Paul, derrière sa chère sono, laissait diffuser une musique douce, rappelant quand même quelques souvenirs !



Moment émotion : la reconnaissance, les félicitations et les cadeaux pour les doyens de l'assemblée. En l'occurrence, Lucie Becker, la toujours élégante quinquagénaire, que l'on peut rencontrer, bâton à la main, parcourant les sentiers elzangeois. Quant au monsieur, cette année il s'agissait du maire honoraire, Jean Jungling, connu et estimé de tous. La municipalité a réuni ce couple d'une journée, pour leur offrir le coffret souvenir et leur donner rendez-vous pour l'année prochaine.

De l'auberge à l'espace socioculturel

La commune d'Elzange a inauguré mardi son Espace socioculturel. Après plusieurs années de travaux de rénovation, celui pourra désormais accueillir bon nombre de manifestations.

Trois photos pour trois époques différentes. C'est de cette manière que le maire d'Elzange, Guy Soulet, a décidé de retracer l'histoire de l'Espace socioculturel de sa commune. Après de nombreuses rénovations ces dernières années, le bâtiment a été inauguré mardi soir en présence du sous-préfet Thierry Bonnet et d'élus de la Communauté de communes de l'Arc mosellan.

C'est par une photo en noir et blanc que le maire a commencé son discours. « C'était l'auberge de la famille Teitienne avec la grange qui deviendra la salle où nous sommes. Une auberge traditionnelle où l'on pouvait boire, manger et se retrouver entre amis. » Acheté en 1984 par la mairie, le bâtiment connaîtra alors une première salve de travaux. « La deuxième photo est assez récente. nous sommes aux dernières décennies du XX^e siècle. » La salle devient le centre socioculturel et se dote d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

La troisième photo date du



C'est en compagnie de Thierry Bonnet, le sous-préfet de l'arrondissement, que Guy Soulet a inauguré son Espace socioculturel fraîchement rénové. Photo Armand FLOHR

début du XXI^e siècle. « Nous sommes dans l'histoire immédiate. » Alors que l'Arc mosellan propose une aide financière pour la réfection des entrées des communes et

des usoirs, Elzange décide de rajeunir son centre qui deviendra l'Espace socioculturel. Les travaux seront échelonnés sur plusieurs années, la commune

n'ayant plus « l'aisance d'autrefois au point de vue finances ». Un escalier « monumental » ainsi qu'un monte-handicapé électrique sont d'abord installés.

fêtes familiales, associatives et animations

La Commune s'attaque ensuite à la rénovation du toit, des travaux qui n'étaient pas prévus mais qui se sont avérés nécessaires. Amiante et poutrelles défectueuses ont donc disparu avant que les gros travaux ne puissent commencer en 2014. Insonorisation de la salle, rénovation de l'espace toilettes, installation d'un rétroprojecteur... Les travaux ont coûté 265 000 €. Le local a également été recouvert d'un toit végétalisé subventionné par le Département et les services de l'Etat.

Fraîchement rénové, il pourra maintenant accueillir les fêtes familiales (mariages, baptêmes...), les activités associatives ainsi que d'autres animations (spectacles, expos...). « Il doit devenir le vrai forum d'Elzange, le lieu où se rencontrent et se distraient tous les habitants de notre commune ».

J. N.



Des nouvelles de l'A.S.C.E.

L'Association Sportive et Culturelle d'Elzange, aimerait renforcer ses cadres ainsi que ses joueurs. Actuellement, l'équipe première évolue en 2^{ème} division et est classée en milieu du tableau. Ce sont 18 joueurs qui s'entraînent chaque semaine en copains mais qui aimeraient bien voir arriver d'autres jeunes pour partager avec eux la joie de se retrouver sur un terrain.

L'encadrement aussi « fatigue », notre célèbre « Guy Roux » elzangeois, alias Claude Duchaussoy, est toujours un président actif, et cela depuis plusieurs décennies, mais la relève tarde !! Avis à tous les bénévoles qui feraient le choix de consacrer quelques heures à notre jeunesse !



ELECTIONS REGIONALES 13 décembre 2015 –

	Inscrits	Votants	Exprimés	J.P.MASSERET Divers gauche	F.PHILIPPOT Front National	P.RICHERT Union Droite
ELZANGE	587	330 (56,21 %)	316	66 (20,88 %)	134 (42,40%)	116 (36,70 %)
MOSELLE	756056	419 218	402 680	69 413	150 573	182 694
Rég ACAL	3 885 865	2 293 289	2 189 918	339 749	790 141	1 060 028



Notre nouvelle région englobe 10 départements. Suite aux élections de décembre, 169 conseillers régionaux ont été élus qui se répartissent ainsi :

- 104 « Union de la droite » avec le futur président de la région l'alsacien Philippe RICHERT
- 46 « Front National »
- 19 « Divers Gauche »

La Moselle obtient 31 conseillers régionaux.



Philippe RICHERT